



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission de l'Enseignement, de la Formation,
de la Culture, du Tourisme, du Sport et du Transport scolaire

Convocation¹

Lundi 21 janvier 2013 - 14 h 30
Rue du Lombard, 69 – Salle 206

Ordre du jour

- 1. Election du/de la deuxième vice-président/e de la commission** (art. 16 du Règlement du Parlement francophone bruxellois)

- 2. Projet de décret portant assentiment à l'Accord de coopération conclu le 9 février 2012 entre la Région de Bruxelles Capitale et la Commission communautaire française concernant les politiques croisées « emploi-formation »**
75 (2012-2013) n° 1
 - ◆ Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
 - ◆ Exposé de M. Rachid Madrane, membre du Collège en charge de la Formation professionnelle.
 - ◆ Discussion générale.
 - ◆ Examen et vote des articles.
 - ◆ Vote sur l'ensemble du projet de décret.

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

3. **Projet de décret portant approbation à l'Accord de coopération entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Commission communautaire relatif au développement de l'offre de formation à destination des demandeurs d'emploi dans les secteurs porteurs d'emploi et de développement de la Région de Bruxelles-Capitale**

77 (2012-2013) n° 1

- ◆ Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- ◆ Exposé de M. Rachid Madrane, membre du Collège en charge de la Formation professionnelle.
- ◆ Discussion générale.
- ◆ Examen et vote des articles.
- ◆ Vote sur l'ensemble du projet de décret.

4. **Divers**

Composition de la commission

Président : M. Vincent Lurquin

Vice-présidentes : Mme Isabelle Molenberg, N.

Membres effectifs :

PS : M. Mohamed Azzouzi, Mme Caroline Désir, M. Ahmed El Ktibi, M. Jamal Ikazban

Ecolo : M. Vincent Lurquin, M. Ahmed Mouhssin, Mme Magali Plovie

MR : Mme Anne Charlotte d'Ursel, Mme Jacqueline Rousseaux

FDF : Mme Gisèle Mandaila, Mme Isabelle Molenberg

cdH : M. Hamza Fassi-Fihri

Membres suppléants :

PS : M. Mohammadi Chahid, M. Mohamed Daïf, M. Bea Diallo, Mme Olivia P'tito, M. Eric Tomas

Ecolo : M. Jean-Claude Defossé, Mme Céline Delforge, M. Alain Maron, M. Arnaud Pinxteren

MR : M. Vincent De Wolf, Mme Marion Lemesre, Mme Françoise Schepmans

FDF : Mme Béatrice Fraiteur, M. Didier Gosuin, Mme Fatoumata Sidibé

cdH : M. Ahmed El Khannouss, M. Bertin Mampaka Mankamba

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: *"En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe".*

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).